

# DANCE CENTER MONTBRISON

## FICHE D'ADHESION

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Responsable légal, pour les mineurs :

\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphones : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

1 <sup>ère</sup> activité	150 €
2 <sup>ème</sup> activité	120 €
3 <sup>ème</sup> activité	90 €
4 <sup>ème</sup> activité	60 €
éveil à la danse : vendredi / samedi	100 €

J'autorise /  Je n'autorise pas la publication d'images réalisées dans le cadre de l'activité associative.

J'ai lu le règlement intérieur et l'accepte.

A Montbrison, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature :

Règlement intérieur

- Les cours ont lieu au gymnase Dubruc, à côté de la piscine dans le Jardin d'Allard, et débutent généralement le troisième week-end de septembre.

- Les cours sont assurés chaque semaine mais il peut arriver que certains cours soient annulés (salle de danse indisponible, formation des encadrants, ...) ; dans ces cas certains cours sont récupérés pendant les vacances scolaires. En tout état de cause, l'association s'engage à dispenser au minimum 30 cours par an.

- S'il est concevable que les parents des plus jeunes enfants souhaitent assister à leurs premiers cours, il est dans l'intérêt de tous que leur présence ne se prolonge pas au delà du mois d'octobre.

- La pratique des acrobaties (cours de rock et hip-hop), quelles qu'elles soient, ne sera proposée qu'aux adhérents participant régulièrement aux cours, ceci dans un souci évident de sécurité.

- Les adhérents mineurs de moins de 12 ans doivent être accompagnés et récupérés dans la salle de danse. Pour les mineurs de plus de 12 ans, une décharge est possible (document à demander). Toute absence à un cours doit être signalée au plus tôt par SMS au 07.61.26.39.87 ou 06.82.43.23.92.

- Pour les adhésions réglées en plusieurs chèques, ceux-ci sont encaissés début octobre, début janvier, début avril.

- Chaque adhérent doit fournir un certificat médical et une attestation responsabilité civile.

- Une tenue adéquate est nécessaire pour la pratique de la danse : jogging ou short (ni jean, ni robe/jupe) - baskets propres ou chaussons de gym/danse (pas de chaussettes, pour éviter les chutes) - prévoir aussi une bouteille d'eau.

- Un gala de fin d'année sera proposé aux danseurs assidus. Le prix d'entrée des spectateurs est habituellement fixé à 7 € et les costumes propres à la danse sont prêtés gratuitement par l'association.